



Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace

Newsletter N°1 – Janvier 2009

Sommaire :

- **Edito** du Président
- *En bref* :
 - Accès aux soins
 - Interface Reso
- **En direct des commissions** :
 - Santé publique
 - Environnement
- **Dossier** du mois : le DMP
- *En bref* :
 - Commission de gérontologie
- **Actu DMP** : Une équipe en place !
- *En bref* :
 - Le GROG

Edito

2008 fait place à un an neuf !

Devant la richesse de l'actualité des dossiers portés par l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace, un nouveau mode de communication s'impose. Notre newsletter renforce le lien que nous tissons avec vous. Elle constitue un rendez-vous régulier et vous informe de l'avancée des travaux de l'Union.

Vous pouvez ainsi accompagner l'actualité du Dossier Médical Personnel (DMP), désormais effectif en Alsace, dans une rubrique dédiée et bénéficier d'une rencontre avec l'un de nos conseillers DMP – *dossier du mois- page 3*.

Vous pouvez suivre l'évolution de la visite médicale de santé publique, en place depuis maintenant cinq ans et dont le champ d'activité s'ouvre sur de nouvelles thématiques.

Vous pouvez découvrir la commission « Environnement » qui, dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air, met en place un partenariat avec l'ASPA.

Vous pouvez vous intéresser au dépistage précoce des démences grâce à un logiciel proposé par la commission « Gérontologie ».

Aussi, je vous invite à retrouver ces thèmes dans ce premier numéro.

Dr Pascal CHARLES
Président de l'URMLA

En Bref

Accès aux soins : des interprètes pour les libéraux

Dans le cadre du projet « accès aux soins en médecine libérale des patients en difficultés », l'URMLA propose depuis septembre 2007 de permettre aux populations migrantes de la CUS et de la CAMSA de bénéficier d'interprètes lors de leurs consultations en médecine de ville, et ce, sans coût supplémentaire pour le médecin ou le patient. Ce projet rencontre un franc succès, aussi l'URMLA a-t-elle sollicité une subvention dédiée pour l'année 2009.

Interface Reso : toujours à votre service !

La Plateforme de Coordination des Réseaux et des Soins de l'URMLA dispose d'un annuaire des professionnels de santé de la région. Elle propose de mettre son carnet d'adresse à votre disposition et de relayer vos informations dans le domaine de la santé régionale.

Si vous souhaitez figurer dans l'annuaire ou bénéficier des services d'Interface, il suffit de vous référer au formulaire joint ou de contacter Cécile ROLLIN au 03.90.22.73.73.

En direct des commissions

La visite médicale de santé publique : Une machine bien rodée



Depuis cinq ans déjà, Catherine DIESEL, Coordinatrice Régionale de Santé Publique, se rend auprès des médecins afin de favoriser la prévention et la prise en charge des maladies cardio-vasculaires et des cancers professionnels.

Retour sur une réussite

Les objectifs de la visite médicale de santé publique sont de rencontrer en priorité les médecins isolés géographiquement ou manquant de temps pour participer aux actions de formation médicale continue. Elle leur propose des outils, des relais adaptés à leurs besoins et à ceux de leurs patients.

Cette démarche permet une relation privilégiée avec les médecins, tant par la qualité des dossiers préparés que par la prise en compte de la réalité de terrain. Elle rencontre un franc succès auprès des praticiens qui ont pu en bénéficier.

En 2008, 284 visites ont été effectuées. Complémentaires des formations proposées par les associations de FMC, dont elles relaient les programmes, elles permettent aux médecins de faciliter les contacts et la collaboration avec les différents organismes-ressources (tels que les réseaux), et de disposer d'une bibliographie complète.

La prévention des maladies cardio-vasculaires (*sevrage tabagique, dépistage précoce et intervention brève en alcoologie, dépistage et prise en charge du surpoids et de l'obésité chez l'enfant et l'adolescent*) ainsi que des cancers, restera le fil conducteur des dossiers portés en 2009. De nouveaux thèmes connexes la rejoindront, dans le cadre du Programme Régional de Santé Publique d'Alsace. Ces dossiers sont continuellement enrichis, en partenariat avec les acteurs investis dans les mêmes thématiques.

Cette visite vous intéresse ?
Vous souhaitez en bénéficier ?
Merci de contacter l'URMLA par e-mail à : urmla-cardio@wanadoo.fr ou par téléphone au 03.90.20.84.84.

Commission Environnement : Ecouter, observer, signaler les dangers

Le milieu naturel dans lequel vit l'homme a beaucoup changé au cours de ces dernières décennies. La médecine moderne, factuelle, doit tenir compte de ces modifications pour améliorer ses performances en épidémiologie et en prévention.

Les pressions économiques ont eu souvent raison, par le passé, de ce qui n'était que principe de précaution. Aujourd'hui, de nombreuses études établissent clairement un lien de causalité entre des polluants de l'environnement et l'histoire naturelle de certaines maladies (pollution de l'air et maladies respiratoires, amiante et cancer pulmonaire, bruit et HTA, etc.).

Les mentalités évoluent sous la pression des découvertes scientifiques. Les médecins libéraux, au contact direct de l'homme et de son environnement, expriment de plus en plus d'intérêt pour s'investir dans ce binôme.

Pour cela, nous devons écouter, observer, signaler les dangers et être entendus.

C'est pourquoi l'URMLA a confié au Dr Jean-Marie HELLER, la responsabilité de la nouvelle commission « Environnement ». Elle fonctionne sur un mode d'échange avec les partenaires institutionnels tels que l'ASPA (*Association de Surveillance de la Pollution de l'Air*), afin de vous apporter des informations pratiques et répondre à vos observations. Car si la médecine veut s'investir dans une politique de prévention en général, elle doit aussi se soucier d'améliorer la qualité de l'environnement des patients.



Dossier du mois : Le Dossier Médical Personnel

DMP : Retour sur un projet d'envergure

En 2006, l'URMLA a testé la possibilité technique de créer un identifiant unique régional, un dossier médical personnel, et d'assurer la gestion des autorisations grâce à une clé USB remise au patient. Cette expérimentation, qui a également permis de tester l'interopérabilité entre le DMP en ligne et certains logiciels professionnels, s'est interrompue pour des raisons d'autorisation CNIL à la fin 2006.



Depuis lors, l'URMLA s'est mobilisée afin de poursuivre ce projet. Fermement résolue à dépasser les barrières techniques, elle a répondu à l'appel à projets lancé par le GIP-DMP. En 2007, son dossier était accepté, permettant à l'Union de bénéficier de soutiens financiers et de participer à la création du Groupement Alsace DMP.

Placé sous la présidence du Docteur Pascal CHARLES, Alsace DMP rassemble des partenaires régionaux : l'URMLA, le CHU de Strasbourg, les CHR de Saverne et Mulhouse, l'APIMA et le Réseau de Réhabilitation à l'Effort, en partenariat avec la société HOPI Mobile.

Le projet permettra l'échange et la mise en commun d'informations médicales entre professionnels de santé, par l'intermédiaire des dossiers créés et en lien avec les messageries sécurisées, dont E-santé Alsace. La maîtrise d'ouvrage technique est confiée à la société CEGEDIM.

Ce projet s'articule autour de la mise en place :

- de contacts entre médecins et éditeurs de logiciels métier afin de favoriser l'interopérabilité
- de la messagerie sécurisée et cryptée E-santé ou de toute autre messagerie
- d'un serveur informatique régional centralisé
- d'un outil de gestion de la biologie
- d'un dossier expérimental, confié au Réseau de Réhabilitation à l'Effort, qui servira de référence aux dossiers des réseaux
- de visites auprès des médecins libéraux, afin de mettre en place un outil commun de messagerie sécurisée-cryptée et présenter l'environnement du DMP.

L'URMLA accompagne ce projet auprès des médecins. Dans cette optique, une équipe de conseillers DMP a été recrutée et formée (voir la rubrique ACTU DMP, page 4).

La mise place de ce DMP alsacien a débuté le 16 juillet ; il est présenté aux libéraux depuis le 5 novembre 2008.

En Bref

Commission de Gérontologie : vers un dépistage précoce de la maladie d'Alzheimer

Sous l'impulsion du Dr Catherine STEPHAN, la commission de gérontologie de l'URMLA s'est intéressée au logiciel R@pid®, dont l'utilisation permet de dépister de façon précoce les démences et en particulier la maladie d'Alzheimer. Deux réunions ont d'ores et déjà eu lieu avec les généralistes des secteurs de Mulhouse et de Strasbourg afin de leur présenter cet outil. En 2009, trois autres réunions de présentation auront lieu à Strasbourg, Colmar et Mulhouse.

Le DMP à l'URMLA : une équipe en place !

Le projet porté par le Groupement Alsace DMP comporte un volet de visite auprès des médecins libéraux de la région, en vue de les sensibiliser à ce nouvel outil et ses possibilités. Cette mission revient à l'URMLA.

Tour à tour personnel ou partagé, le dossier médical en ligne devra avant tout être fonctionnel et faciliter l'exercice des libéraux ; c'est ce qui a motivé l'Union pour soutenir ce projet.

En effet, il est plus pratique de pouvoir consulter en ligne les antécédents médicaux du patient, plus sécurisant de connaître sa médication (à terme, le DMP sera relié au dossier pharmaceutique, le DP), plus ergonomique de disposer de résultats biologiques agrégés instantanément sur un seul écran.

Dans cette optique, les discussions avec les éditeurs de logiciels médicaux visent à permettre l'interopérabilité entre le DMP et les logiciels métiers.

Pour alimenter ces échanges, un travail de recensement s'impose. Une équipe de conseillers DMP a été recrutée et formée afin de présenter les nouveaux outils aux libéraux, mais également de faire un état des lieux de l'informatisation des cabinets.

L'utilisation du DMP nécessitera pour seul pré-requis un ordinateur muni d'un lecteur de carte CPS et une connexion Internet, si possible de haut-débit.

Depuis le 5 novembre 2008, Alain KLEIMBERG (coordonnateur régional), Dominique ESSER, Martin GARTNER et Emmanuel MICLO (conseillers DMP) se rendent ainsi auprès des médecins libéraux pour leur présenter la messagerie E-Santé, l'outil DMP et évaluer les besoins du cabinet en vue de leur utilisation.

Leur mission est de répondre à vos questions et de vous guider.

Merci de leur faire bon accueil.

Si ce projet vous intéresse et si vous souhaitez d'ores et déjà prendre rendez-vous pour cette visite, rien de plus simple !

Contactez l'équipe DMP au 03.90.20.84.86. ou complétez le formulaire joint et renvoyez-le à : urmla-dmp@orange.fr.

En Bref

Le GROG, toujours vigilant !

Comme chaque année, le Groupement Régional d'Observation de la Grippe d'Alsace a repris sa surveillance des Infections Respiratoires Aigües. Le but est d'identifier de façon précoce la survenue d'épidémies grippales et les virus grippaux circulant dans la région.

Afin de réaliser ces objectifs, les médecins vigies (généralistes et pédiatres) transmettent chaque semaine entre octobre et avril leurs données d'activités et suivent un protocole INVS de prélèvements pour des recherches virologiques.

Edité par : L'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace

Directeur de la publication : Dr Pascal CHARLES

Ont participé à ce numéro : Dr Pascal CHARLES, Dr Jean-Marie HELLER, Dr Catherine STEPHAN, Mme Anne de BLAUWE, Mme Catherine DIESEL, Mlle Cécile ROLLIN.

www.urml-alsace.fr